



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
**DES DEUX RIVES**

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**SEANCE DU 08 AVRIL 2024**

L'an deux mille vingt quatre, le huit avril à dix sept heures trente, le Conseil Communautaire légalement convoqué par courrier du vingt six mars, s'est réuni dans la salle du conseil à la Communauté de Communes des Deux Rives à VALENCE D'AGEN sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BAYLET, Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

**2024CC1-1-4-40**

**OBJET : DIAGNOSTIC ET SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT  
COLLECTIF DES EAUX USEES 2024/2028  
ATTRIBUTION D'UN ACCORD-CADRE D'ETUDES**

**Etaient présents :**

Commune d'AUVILLAR	:	M. RENAUD Olivier M. MONESTES Jean-Michel
Commune de BARDIGUES	:	M. MARTIN Henri
Commune de CASTELSAGRAT	:	Mme FILLATRE Francine
Commune de CLERMONT SOUBIRAN	:	M. DEPASSE Guy
Commune de DONZAC	:	M. TERRENNE Jean-Paul Mme GAILLARD Elisabeth
Commune de DUNES	:	M. ALARY Alain Mme BOUVIER Lina
Commune d'ESPALAIS	:	M. PINCEMIN Bernard
Commune de GASQUES	:	M. MERIEL Guy
Commune de GOLFECH	:	M. Pascal BENOIT Mme CHARPENTIER Pierrette
Commune de GOUDOURVILLE	:	M. BARROS Gérard M. BOUYAT Daniel
Commune de GRAYSSAS	:	Mme CLUCHIER Marie Christine
Commune de LAMAGISTERE	:	M. DOUSSON Bruno Mme VRECH Régine
Commune de LE PIN	:	M. RATTO Stéphane
Commune de MALAUSE	:	Mme MAERTEN Marie Bernard

---

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX

Tél. : 05.63.2992.00 – Fax : 05.63.2992.01

Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>

Email : [info@cc-deuxrives.fr](mailto:info@cc-deuxrives.fr)



Commune de MANSONVILLE	:	Mme ESCUDE Vanessa
Commune de MERLES	:	M. SERGAS Serge
Commune de MONTJOI	:	M. EURGAL Christian
Commune de PERVILLE	:	M. DELFARIEL Eric (a donné pouvoir à Daniel Zanin)
Commune de POMMEVIC	:	M. TEILLET Philippe - Suppléant
Commune de SAINT CIRICE	:	M. BENVENUTO Raymond
Commune de SAINT CLAIR	:	M. BONGIOVANNI Gérard
Commune de SAINT LOUP	:	M. REBEL Stéphane
Commune de SAINT PAUL D'ESPIS	:	M. MARCHIOL Lido
Commune de ST VINCENT LESPINASSE	:	M. BOYER Serge
Commune de SISTELS	:	Mme CHAPUS Marie-Dominique - Suppléante
Commune de VALENCE D'AGEN	:	M. BAYLET Jean Michel Mme BRU Laetitia : M. GROUSSOU Bernard : Mme LAROUSSINIE Francine : Mme LECORRE Christiane : M. LOPES Ernest : Mme PERE Catherine (a donné pouvoir à E. LOPES) : M. ZANIN Daniel : Mme HOHOL Elisabeth (a donné pouvoir à J. FURLAN) : Mr ZMUDA Patrick : Mme FURLAN Josiane

Absents excusés :

Commune de Saint Antoine	:	M. DUPUY Jean-Michel
Commune de Saint Michel	:	M. DUPOUY Joël
Commune de VALENCE D'AGEN	:	M. GIL Philippe

Assistaient à la réunion :

M. BRAJOUX Pascal	:	Directeur Général des Services
Mme DABERNAT Chrystelle	:	Attaché Territorial
Mme LEZIN Marie-Josée	:	Responsable du Service de Gestion-Comptable à la Trésorerie de Valence d'Agen

Monsieur REBEL Stéphane a été désigné Secrétaire de séance.

## **2024CC1-1-4-40**

### **OBJET : DIAGNOSTIC ET SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT**

### **COLLECTIF DES EAUX USÉES**

### **ATTRIBUTION D'UN ACCORD-CADRE D'ÉTUDES**

Le Président rappelle qu'une consultation a été lancée par voie d'appel d'offres ouvert selon les dispositions des articles L.2124-2, R.2124-2 1° et R.2161-2 à R.2161-5 du Code de la commande publique.

Elle concerne un accord-cadre pour un diagnostic et schéma directeur d'assainissement collectif des eaux usées dont la date de remise des offres était fixée au 22 mars 2024 à 12h00.

La Commission d'Appel d'offres s'est tenue le 28 mars 2024 pour le jugement des offres.

#### **Les entreprises suivantes ont déposé une offre :**

<b>Entreprise</b>	<b>Code postal - Ville</b>
CEREG INGENIERIE SUD OUEST (mandataire)	31670 LABEGE
ETUDES ENVIRONNEMENT SERVICES (EES AQUALIS) (mandataire)	33702 MERIGNAC

#### **Le règlement de consultation prévoit les critères de notation suivants :**

<b>Critères</b>	<b>Pondération</b>
1 – Prix des prestations	70 %
2 – Valeur Technique	30 %
2.1 – Moyens humains et qualifications des personnes dédiées aux études	20 %
2.2 – Matériels utilisés	10 %

Au vu du rapport d'analyse des offres, le groupement d'entreprises représenté par EES AQUALIS est proposé. En effet son offre est la mieux-disante et présente les garanties et capacités techniques et matérielles nécessaires pour répondre au besoin. La Commission d'Appel d'Offre propose au Conseil Communautaire le classement suivant :

<b>Montant annuel maximum : 150 000 € HT, soit 600 000 € HT sur 4 ans</b>		
<b>Classement</b>	<b>Nom ou Raison sociale du Candidat</b>	<b>Montant H.T. au regard du Détail Quantitatif Estimatif (DQE)</b>
1	ETUDES ENVIRONNEMENT SERVICES (EES AQUALIS) (mandataire)	54 760,00 € HT
2	CEREG INGENIERIE SUD OUEST (mandataire)	73 205,00 € HT

En conséquence, le Président propose :

- d'attribuer l'accord-cadre au groupement d'entreprises représenté par EES AQUALIS pour un montant maximum de 150 000 € HT par période de l'accord-cadre soit un montant maximum de 600 000 € HT ;
- de l'autoriser, ou son représentant, à signer l'accord-cadre correspondant et toutes les pièces y afférentes.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DÉCIDE

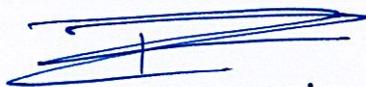
- d'attribuer l'accord-cadre au groupement d'entreprises représenté par EES AQUALIS pour un montant maximum de 150 000 € HT par période de l'accord-cadre soit un montant maximum de 600 000 € HT ;
- d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer l'accord-cadre correspondant et toutes les pièces y afférentes.

Fait à Valence d'Agen, le 8 avril 2024  
Au registre sont les signatures

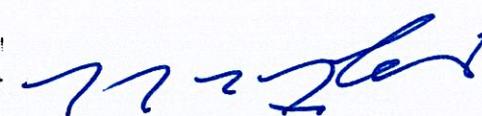
Pour extrait conforme  
A Valence d'Agen, le 9 avril 2024

Le secrétaire de séance  
Monsieur Le Maire de Saint Loup

Le Président de la Communauté de  
Communes des Deux Rives



**Stéphane REBEL**

**Jean-Michel BAYLET**

Certifié exécutoire  
Reçu en Préfecture le

**1 6 AVR. 2024**

Affiché sur le panneau des annonces légale et publié sur le site internet le **1 6 AVR. 2024**

## AR Préfecture

### DIAGNOSTIC ET SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX USEES 2024-2028 ACCORD CADRE ETUDES

Identifiant unique de l'acte : 082-248200016-20240408-  
2024CC1\_1\_4\_40-DE

Numéro d'acte : 2024CC1\_1\_4\_40

Date de décision : 08/04/2024

Nature : DELIBERATIONS

Code matière : 1-1-4-0-0 (Commande Publique / Marchés  
publics / accords-cadres)

Fichier acte : 2024CC1-1-4-40 DIAGNOSTIC ET  
SHCEMA DIRECTEUR  
D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES  
EAUX USEES 2024-2028 A ACCORD  
CADRE ETUDES.pdf

Collectivité émettrice : cc-des-deux-rives

Acte transmis par : Sophie PONTARINI

---

Date d'envoi de l'acte : 16/04/2024 17:26:45

**Date de réception de l'AR : 16/04/2024 17:36:59**